

**KUMUN
LOCOAL MENDON**



Tél. 02 97 24 60 87

Fax. 02 97 24 55 98

Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h, et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi).
le samedi de 9h à 12h.

Courriel : accueil@locoal-mendon.fr

Site : www.locoal-mendon.fr

PERMANENCES

(sur rendez-vous)

M. MAJOU Jean-Maurice, Maire
jean-maurice.majou@locoal-mendon.fr

Lundi : 10H à 12H

Samedi : 10H à 12H

**M. THUNET Gilles, Adjoint Environnement,
Culture, Associations, Communication, Sport**
gilles.thunet@locoal-mendon.fr

Samedi : 10H à 12H

**Mme BESNARD Catherine, Adjointe
Jeunesse, Affaires scolaires et social et
C.C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)**
catherine.besnard@locoal-mendon.fr

Vendredi : 10H à 12H

**Mme GOUELLO Elizabeth, Adjointe
Relations Intercommunales**
elizabeth.gouello@locoal-mendon.fr

Jeudi 10H à 12H

**M. DEBETHUNE Nicolas, Adjoint
Urbanisme, Travaux**
nicolas.debethune@locoal-mendon.fr

Mardi : 10H à 12H

**M. LE SENECHAL Ronan, Adjoint
Suivi des Travaux**

**Mme DEHOVE Murielle, Conseillère déléguée
à la culture**
murielle.dehove@locoal-mendon.fr

**Mme RIEUX Murielle, Conseillère déléguée
aux écoles**

Assistante sociale : Mme SIMONOFF

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14H à 16H

02 97 30 27 50

L'IMMEDIAT

« Petit Echo » des informations
municipales n° 99

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JANVIER 2016**

**1. Débat sur le Projet d'Aménagement et de
Développement Durable (PADD)**

Le conseil municipal a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération du 30 juin 2014. Lors de sa séance du 21 septembre 2015, le Conseil Municipal a débattu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Suite aux réunions avec les personnes publiques associées et les représentants de l'Etat, trois modifications ont dû être apportées au PADD. Le Conseil Municipal doit donc débattre de nouveau sur ces modifications. :

- Action 1.1 de l'Orientation 1 : le nombre de logement à réaliser par an a été ajusté et passe de 450 à 558 ce qui correspond au nombre indiqué dans le PLH ce qui porte de 37,6/ an à 46,5/an, le nombre de logements à réaliser ;
- Il est prévu de pérenniser le site de Kerlys et non plus de prévoir son extension ;
- Sur la carte synthétique : suite aux échanges avec le Sous-Préfet et les services de l'Etat, la possibilité de densifier le Moustoir et Kervily a été supprimée.

**2. Travaux de sécurité routière : demande de
subvention DETR**

Afin de ralentir la vitesse dans le bourg, la commission travaux a étudié un projet de 3 plateaux pour un coût total de 39013,89€ TTC. Ce projet peut faire l'objet d'une subvention au titre de la DETR d'un montant de 8778€. Il s'agit de 3 plateaux afin de ralentir la vitesse. L'emplacement initialement prévu pour le plateau le

plus proche du Huit à Huit va être modifié compte tenu du projet d'extension et de station-service du magasin.

Vote à l'unanimité des présents et représentés

3. Demande de subvention au Conseil Départemental pour le spectacle Méliscènes et le spectacle de Noël 2016

La Commune accueille des spectacles dans le cadre du festival Méliscènes et, à Noël, elle finance un spectacle pour les enfants des écoles. Ces deux évènements peuvent faire l'objet de subvention par le Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité des présents et représentés

4. Modification statuts AQT A : maintien des compétences tourisme et petite enfance

AQT A a redéfini ses compétences. Certaines compétences étaient facultatives et une décision devait être prise pour le 31 décembre 2015 sur leur maintien au sein de la Communauté de Communes. Concernant la compétence tourisme, elle serait devenue obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017. AQT A a donc décidé de devancer cette obligation et de conserver le tourisme. Pour la petite enfance, le conseil communautaire, après un important débat, a également décidé de conserver cette compétence. Le Maire rappelle que la Commune s'est positionnée pour l'implantation d'un multi accueil sur son territoire.

Vote à l'unanimité des présents et représentés

5. Chantier écovolontariat de septembre 2015 : subvention à Al'Terre Breizh

Ce chantier a eu lieu au mois de septembre et une somme de 1000€ avait été prévue au budget pour le paiement d'une prestation. Or, il s'agit d'une subvention. Il faut donc modifier l'affectation de cette somme.

Vote à l'unanimité des présents et représentés

6. Questions diverses

Karine Bellec revient sur l'article relatif aux frelons asiatiques publié dans le dernier Immédiat. Elle précise que les référents frelons ne sont pas habilités à utiliser le matériel du SDIS.

Le Maire présente les statistiques du SDIS : 91 interventions en 2015 dont 10 accidents de la circulation.

7. Dates à prévoir

Conseils Municipaux : 8 mars et 21 mars à 20h30.

Le compte rendu intégral du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

Le recensement a débuté sur la commune

N'oubliez pas de remplir le questionnaire et de le déposer à la mairie avant le samedi 18 février. Vous avez également la possibilité de répondre en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Nous vous rappelons que le recensement est **obligatoire**. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Stationnement sur le parking de l'école Hugues Auffray

Pour la sécurité de vos enfants, il est rappelé qu'il est **interdit de se garer sur l'emplacement réservé au stationnement des bus**. Nous faisons appel à votre civisme et à votre sens de la responsabilité. Merci

Rédadeg

2 dates à retenir

- 05 mars de 10h à 15h : Atelier création déco pour l'arrivée de la Rédadeg
- 19 mars de 10h à 12h : Initiation aux rudiments de la langue bretonne

Les rendez-vous sont au local associatif et les inscriptions se font à l'adresse suivante : trophee.ronsedmor@gmail.com

Hermine handball Local-Mendon

Le club organise son repas le samedi 27 février à 19h00 à la salle Emeraude. Menu adultes 13€ (kir, terrine de la mer, rougail saucisses, fromage, buffet de dessert, café) enfants 7€ (verre de jus d'orange, rougail saucisses, buffet de dessert). Les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Réservations possibles jusqu'au 17 février, possibilité de s'inscrire par mail 0556066@handball-france.eu